



CSE : ÊTRE SECRÉTAIRE ET TRÉSORIER

Durée : 2 jours

**Mode
distantiel
disponible**

PUBLIC

Élu au CSE, membre de commission, RS au CSE - DS

PRÉREQUIS

Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation mais avoir suivi une formation CSE est un atout

OBJECTIFS

- Connaître les responsabilités propres à chaque fonction
- Se mettre en conformité avec les règles légales
- Maîtriser la gestion des différents budgets et postes de dépense
- Se donner des règles précises pour fonctionner efficacement

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

Réflexion collective autour des pratiques, apports de méthodes et propositions de pistes d'amélioration

INTERVENANTS

Cédric BARRÉ

Peggy THEISS

Formation possible à la demande sur le lieu de votre choix.

Les responsabilités du Secrétaire et du Trésorier

L'articulation du CSE avec la section syndicale d'entreprise

Le rôle et les missions du secrétaire et du trésorier dans le CSE

Les règles administratives

Le règlement intérieur du CSE et sa mise en place

Le fonctionnement du CSE

L'animation d'une équipe d'élus du CSE

Le management des salariés du CSE

La répartition des tâches

La relation entre le secrétaire et le trésorier

La gestion des budgets

La dualité des budgets

Les règles de transferts d'un budget sur l'autre

Les utilisations possibles de chaque budget

Les modalités d'arrêtés des comptes du CSE

La transparence financière

La communication

Les différents moyens à disposition du CSE pour bien communiquer

La politique de communication du CSE en interne et externe

Possibilité d'effectuer des stages à la suite pour être encore

Dates prévues à Paris :

TARIFS : Syndicat : 220€/jour

CSE : 240€/jour

Entreprise : 250€/jour



11 et 12 juin